

Annexe 4



**Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement
des déchets du Blaisois**

**Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public
(Application du décret n°2000-404 du 11 mai 2000)**

Approuvé le 27 juin 2017 par le Comité Syndical

VAL-ECO - 5 rue de la Vallée Maillard 41000 Blois

Tel : 02.54.74.62.53 - fax : 02.54.74.62.26 - Site internet : valeco41.fr - mail : val-eco41@wanadoo.fr

Envoyé en préfecture le 28/11/2017

Reçu en préfecture le 28/11/2017

Affiché le



ID : 041-244100798-20171120-041_140_2017-DE

SOMMAIRE

I. Présentation - Organisation générale du Syndicat	5
I.1 Territoire & compétences de VAL-ECO	5
I.2 Elus & Personnel de VAL-ECO	6
I.3 Faits marquants de l'année 2015	7
II. Collecte des ordures ménagères résiduelles	8
II.1 Organisation de la collecte	8
II.2 Quantités & Evolution de la collecte des ordures ménagères	12
III. Collecte sélective en apport volontaire	13
III.1 Organisation de la collecte sélective	13
III.2 Quantités & Evolution de la collecte sélective	15
IV. Déchèterie	16
IV.1 Organisation de la collecte en déchèteries	17
IV.2 Quantités & Evolution de la collecte en déchèteries	17
V. Autres collectes	18
V.1 Collecte des piles	18
V.2 Collecte des textiles	18
V.3 Collecte des DASRIA	20
V.4 Collecte des DEEE	20
VI. Traitement – Valorisation des déchets	21
VI.1 Arcante - Centre de Traitement et de valorisation des déchets du blaisois	22
A. Déchets recyclables	21
B. Déchets incinérables	23
VI.2 VALCOMPOST – Plateforme de compostage de déchets verts du Blaisois	24
A. Quantités & Evolution du tonnage de compost	26
B. Données d'exploitation	28
C. Consommation du matériel – Heures de fonctionnement	29

D. Aspect financier	30
E. Aspect financier	32

VII. Communication **33**

VII.1 Communication grand public	34
VII.2 Animations scolaires	35

VIII. Prévention des déchets **36**

VIII.1 Valorisation des déchets organiques	36
A. Compostage individuel	36
B. Lombricompostage	37
C. Compostage en habitat dense	38
D. Compostage en établissement	38
VIII.2 Autres actions de prévention des déchets	41

IX. Prévention des risques professionnels **43**

X. Indicateurs financiers **44**

X.1 Dépenses de fonctionnement	44
X.2 Recettes de fonctionnement	45
X.3 Graphiques	46

I.1 Territoire & compétences de VAL-ECO

➔ Compétence collective

Depuis le 1^{er} janvier 2012, la compétence collective des déchets est assurée sur 11 communes réparties sur 3 communautés de communes. La population représente 13 747 habitants en 2016.

Territoire collecte de VAL-ECO		
Communauté de communes	Communes	Population totale INSEE 2016
Communauté de communes du Grand Chambord	Bracieux	1 289
	Huisseau sur Cosson	2 379
	Montlivault	1 381
	Mont Près Chambord	3 347
	Tour en Sologne	1 068
	St Claude de Diray	1 777
Communauté de communes Beauce Ligérienne	Mulsans	519
	Maves	698
	Villexanton	198
	Cour sur Loire	291
Communauté de communes Val de Cher Controis	Ouchamps	800
Total		13 747

La compétence collective regroupe :

- ♣ La collecte sélective en apport volontaire
- ♣ La collecte des ordures ménagères résiduelles
- ♣ La collecte des déchets des professionnels
- ♣ La gestion de 4 déchèteries
- ♣ La gestion des éco-organismes et de leurs filières de déchets.

➔ Compétences traitement & prévention des déchets

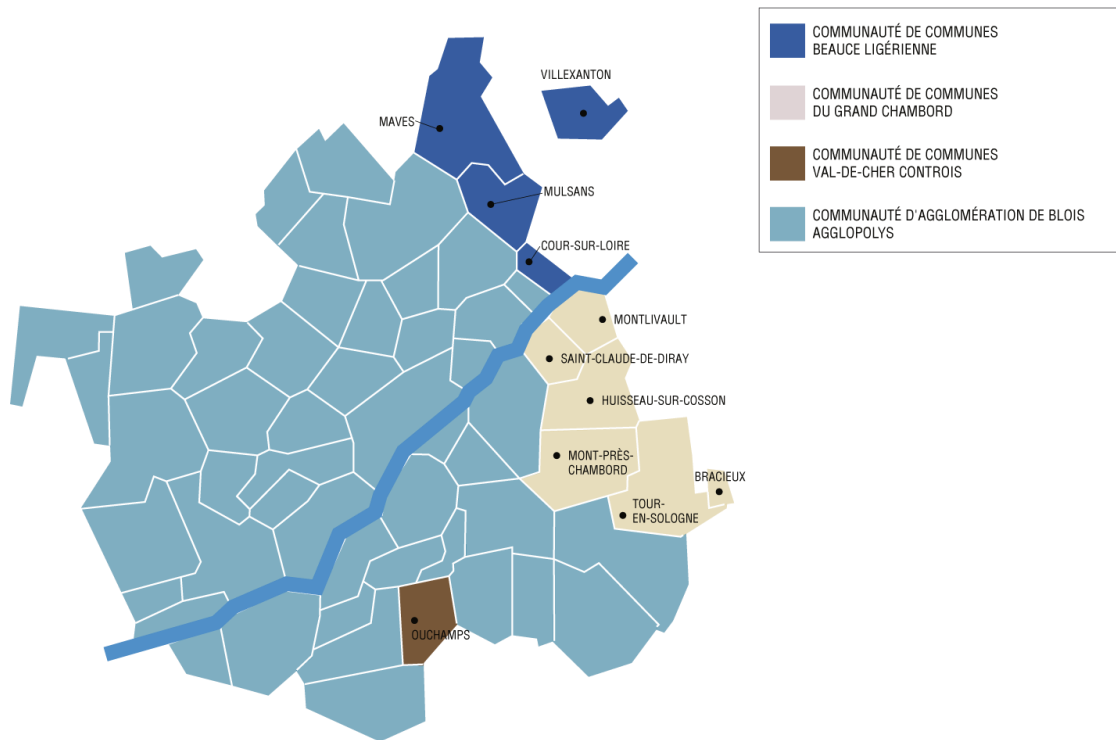
Les compétences traitement et prévention des déchets sur 58 communes (121 434 habitants en 2016), concernent les 11 communes de VAL ECO précédemment citées et les 47 communes d'Agglopolys (107 687 habitants) autour de :

- ♣ La filière de valorisation matière qui correspond au recyclage des déchets triés,
- ♣ La filière de valorisation énergétique qui correspond à l'incinération des ordures ménagères à l'usine Arcante. L'énergie issue de la combustion est réutilisée pour la production de chauffage et d'électricité.
- ♣ La filière de valorisation agronomique : le compostage. Les déchets verts sont transformés en compost sur la plateforme de compostage VALCOMPOST située à Fossé.

Mais aussi :

- ♣ Le compostage domestique, collectif et en restauration scolaire.
- ♣ La sensibilisation des scolaires, et tout public à la réduction des déchets.

Carte du territoire VAL-ECO



I.2 Elus & Personnel de VAL-ECO

➡ Le **Comité syndical** de VAL-ECO, présidé par Christian MARY, comprend 76 délégués titulaires (et autant de délégués suppléants).

Le **Bureau** se compose de 10 élus, dont 5 membres sont les Vice - Présidents de VAL-ECO.

➡ Le **personnel administratif** se compose pour l'année 2016 :

- Service Administration générale : un Directeur, une secrétaire-ressources humaines, une comptable,
- Service Collecte des déchets : un responsable collecte, une coordinatrice collecte-sécurité, 7 gardiens de déchèteries (dont 4 à mi-temps) et un agent polyvalent (maintenance du bâtiment et gardien de déchèterie)
- Service communication-prévention & le service animation : une chargée de mission prévention des déchets et en charge de la communication, une ambassadrice prévention des déchets, une chargée de projet compostage, une animatrice tri-prévention
- Service VALCOMPOST : un responsable de la plateforme, 2 agents d'exploitation.

I.3 Faits marquants de l'année 2016

‡ Collecte déchèterie + inondations (juin 2016)

- Démarrage d'un nouveau marché public de collecte de nos 4 déchèteries (2016-2018).
- Une nouvelle opération **déchèterie mobile** a eu lieu sur la commune de Maves le samedi 10 septembre 2016.
- Mise en place de nouveaux aménagements sur nos sites de déchèterie :
 - **Déchèterie de Bracieux :**
 - ‡ Création d'une plateforme béton en haut de quai
 - ‡ Installation d'un conteneur maritime pour les DDS (Déchets Diffus Spécifiques)
 - **Déchèterie de Mont-Près-Chambord :**
 - ‡ Création d'une plateforme béton en bas de quai
 - ‡ Installation d'un conteneur maritime pour les DDS
 - **Déchèterie de Montlivault :**
 - ‡ Mise en place d'une benne Eco-Mobilier

‡ Collecte tri sélectif

- Démarrage d'un nouveau marché public en groupement de commande avec Agglopolys (2016-2021).

‡ Collecte des piles

De nouvelles bornes de collecte de piles usagées ont été installées dans chaque mairie. Ces bornes ne sont pas collectées par les services du Syndicat VAL-ECO. Les services techniques des différentes communes ont la charge de les collecter puis de les ramener en déchèteries.

‡ Collecte des pneus

Le service collecte a mis en place un protocole pour la collecte de pneu. Cette collecte s'adresse aux communes et aux administrés. Les pneus sont stockés à VAL-ECO dans une benne ALIAPUR puis évacués par un prestataire.

‡ Collecte des papiers assimilés

Le service collecte a mis en place la collecte des papiers pour les administrations, artisans et commerçants sur le site de VAL ECO.

‡ Valcompost

- **Ventes de compost aux particuliers**, les samedis 19 mars et 8 octobre 2016
- **Sécurité du site** : Création d'un garde-corps au niveau de la case des buses d'arrosage afin de sécuriser les agents lors du nettoyage.



Garde-corps
Valcompost

II. Collecte des ordures ménagères résiduelles

II.1 Organisation de la collecte

VAL-ECO assure la compétence collecte des ordures ménagères pour ses 11 communes par l'intermédiaire de la société SUEZ. Le marché public qui nous lie s'est achevé au 31 décembre 2016 (avec une prolongation effective jusqu'au 6 février 2017). Chaque commune est collectée une fois par semaine entre 5h30 et 13h30 du lundi au vendredi.

La CNAMTS 437 (Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés) recommande aux collectivités et aux prestataires ayant en charge la collecte des déchets, l'amélioration des conditions de travail et de santé des travailleurs. Elle donne des indications sur des mesures de prévention des risques professionnels (accidents, incidents, les marches arrière, manœuvres) afin d'appliquer sur le terrain des principes de prévention avec un travail commun du donneur d'ordre et du prestataire de collecte.

↳ Déchets acceptés et refusés

Déchets acceptés



Déchets refusés

- Les déchets verts,
- Les gravats,
- Les déchets toxiques, les déchets médicaux
- Les déchets recyclables (bouteilles et pots en verre, bouteilles plastiques, papiers, cartons, journaux, emballages métalliques),
- Les cendres chaudes,
- Tous déchets ayant un pouvoir corrosif.

📌 Jours de collecte – Volume et Maintenance des bacs

Jours de collecte des OMR					
Tournées	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
camion 1	Huisseau sur Cosson	Bracieux		Maves, Mulsans, Villexanton, Cour sur Loire	Tour en Sologne, Mont Près Chambord
camion 2		St Claude de Diray, Montlivault		Ouchamps	Mont Près Chambord

La collecte a lieu tous les jours, excepté le 1er mai

Volume de bacs à ordures ménagères		
Contenance des bacs	Nombre	Volume (litres)
80 litres	2 865	229 200
120 litres	1 285	154 200
180 litres	1 650	297 000
240 litres	870	208 800
340 litres	1 020	346 800
660 litres	91	60 060
770 litres	27	20 790
TOTAL	7 808	1 316 850 L

VAL-ECO a repris la maintenance des bacs à ordures ménagères en régie. Les agents techniques sont intervenus 362 fois sur nos communes (464 en 2015) :

- 📌 140 fois pour des livraisons,
- 📌 80 fois pour des changements de volume,
- 📌 142 fois pour des réparations sur le bac et des retraits.

Maintenance des bacs		
	Interventions	Quantités
Livraisons	80 litres	43
	120 litres	21
	180 litres	30
	240 litres	20
	340 litres	15
	660 litres	11
	TOTAL	140
Changement de Volume	80 litres → 120 litres	11
	80 litres → 180 litres	22
	80 litres → 240 litres	9
	120 litres → 180 litres	20
	120 litres → 240 litres	10
	180 litres → 240 litres	5
	180 litres → 120 litres	2
	180 litres → 80 litres	1
TOTAL	80	
Réparation Couvercles	80 litres	5
	120 litres	6

Maintenance des bacs		
	Interventions	Quantités
	180 litres	98
	240 litres	9
	340 litres	8
	TOTAL	126
Retraits	Retrait bac	14
	TOTAL	14
Roues Cassées	180 litres	2
	TOTAL	2
TOTAL		464

♣ Déchets des professionnels – Redevance spéciale

Le Syndicat VAL-ECO, afin de ne pas faire supporter aux ménages les coûts du service rendu aux professionnels, a institué la redevance spéciale depuis 2005 pour financer la collecte et l'élimination des déchets des professionnels (*loi n°92-646 du 13 juillet 1992 relative à l'élimination des déchets ainsi qu'aux installations classées pour la protection de l'environnement*).

Selon l'article Article L2224-13 du Code Général des Collectivités Territoriales « *les établissements publics de coopération intercommunale assurent, éventuellement en liaison avec les départements et les régions, la collecte et le traitement des déchets des ménages. En complément, l'article L.2224-14 précise que les collectivités qui assurent la collecte et le traitement des autres déchets définis par décret peuvent collecter et traiter sans sujétions techniques particulières* ».

A cet effet, une convention a été élaborée pour la collecte et la valorisation des déchets, autres que ceux des ménages, dans le cadre du service public. Cette convention a pour objet de définir le cadre et les conditions générales d'exécution et de facturation du service de collecte et de traitement des déchets issus d'une activité professionnelle.

Elle détermine notamment la nature des obligations que VAL-ECO et les producteurs s'engagent à respecter ainsi que les conditions et les modalités d'exécution de la collecte des déchets.

On compte en 2016 :

- 117 professionnels ayant un bac à ordures ménagères et une carte d'accès en déchèteries
- 12 professionnels ayant une carte d'accès en déchèteries uniquement.

Montant de la redevance spéciale en 2016

Etablissements privés	Type d'application	Montant de la redevance spéciale						
		80 litres	120 litres	180 litres	240 litres	340 litres	660 litres	770 litres
Activités professionnelles privées	Application de la convention Exonération de TEOM	180 €	270 €	400 €	540 €	760 €	1 480 €	1 730 €
Salles des fêtes privées	Application de la convention Exonération de TEOM							
Maisons de retraite privées	Application de la convention Exonération de TEOM							
Tarif prorata ajout bacs supplémentaires en haute saison	Tarif pour un mois	50€	60€	70€	85€	95€	140€	160€
Professionnels	Type d'application	Forfait accès aux déchèteries de VAL-ECO uniquement						
Artisans/commerçants	Application d'un forfait	180 € / an						
Partenaires publics	Type d'application	Forfait redevance spéciale						
Maisons de retraites publiques	Application d'un forfait Exonération de TEOM	50 € / an / place						
Collèges	Application d'un forfait Pas de paiement de TEOM	1400 € / an						

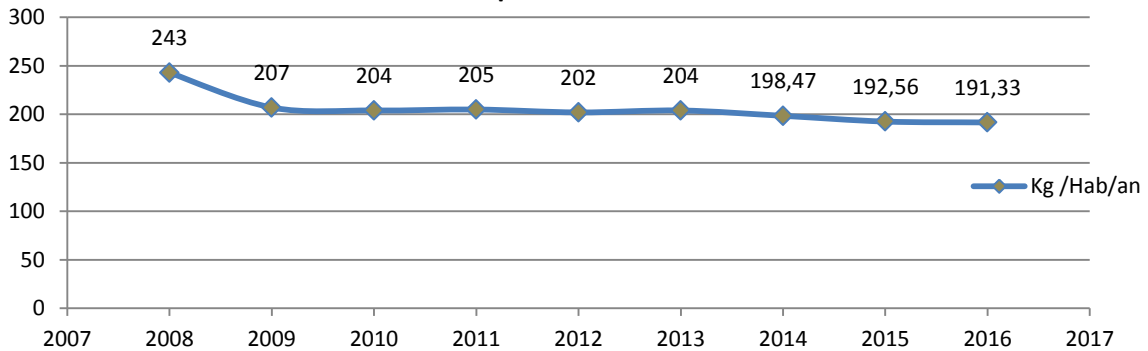
Autres adhérents	Type d'application	Forfait redevance spéciale	
Terrain d'accueil des gens du voyage	Application d'un forfait Pas de paiement de TEOM	2 000 € / an	
Ecoles	Application d'un forfait Pas de paiement de TEOM	de 1 à 2 classes	70 € / an
		de 3 à 5 classes	140 € / an
		de 6 classes et plus	210 € / an
Cantines	Application d'un forfait Pas de paiement de TEOM	de 1 à 2 classes	140 € / an
		de 3 à 5 classes	280 € / an
		de 6 classes et plus	425 € / an
Mairies, évènements annexes (brocantes, fêtes communales...), salles polyvalentes communales (soit salles des sports et des associations)	Application d'un forfait Pas de paiement de TEOM	de 0 à 499 hab	140 € / an
		de 500 à 1 499 hab	280 € / an
		de 1 500 hab et plus	425 € / an
Salles des fêtes communales en location	Application d'un forfait Pas de paiement de TEOM	de 0 à 100 m ²	210 € / an
		de 101 à 300 m ²	425 € / an
		de 301 m ² et plus	840 € / an
Marchés	Application d'un forfait Pas de paiement de TEOM	de 1 à 2 commerçants	70 € / an
		de 3 à 5 commerçants	140 € / an
		de 5 à 10 commerçants	280 € / an
		de 11 commerçants et plus	700 € / an

II.2 Quantités & Evolution de la collecte des ordures ménagères

Entre 2015 et 2016, la quantité annuelle d'ordures ménagères collectées a légèrement diminué sur notre territoire. Elle est de **2 630,29 tonnes** (2 633.13 tonnes en 2015).
 La production globale d'ordures ménagères par habitant sur le territoire de VAL-ECO diminue.

191,33 kg/hab/an en 2016 (192.56 kg/hab/an en 2015)

Évolution de la collecte OM depuis 2007



Quantités d'ordures ménagères collectées sur l'année													
Année 2016	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL
Tonnage d'OMR	223,580	199,450	218,420	213,940	232,550	224,190	218,880	221,840	228,300	207,080	212,960	229,100	2630,29

Le marché de collecte des ordures ménagères arrive à échéance fin décembre 2016.

III. Collecte sélective en apport volontaire

Le tri sélectif des emballages recyclables s'effectue en apport volontaire. 43 points tri sont installés au sein des 11 communes. VAL-ECO fait appel à un prestataire, (la société SUEZ ENVIRONNEMENT) par un groupement de commande du mois de janvier au mois d'avril 2016. C'est l'étude menée depuis 2014 avec Agglopolys qui a validé le groupement de commande.

Le nouveau marché de collecte sélective d'une durée de cinq ans (2016-2020) a débuté le 2 mai 2016. Le collecteur vide les colonnes de tri une à deux fois par semaine selon le niveau de remplissage.

III.1 Organisation de la collecte sélective

Vidage des colonnes d'apports volontaires					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Plastique métal		Bracieux Huisseau sur Cosson Mont Près Chambord Montlivault St Claude de Diray Tour en Sologne		Cour sur Loire Maves Mulsans Ouchamps Villexanton	
Journaux revues magazines	Bracieux Huisseau sur Cosson Mont Près Chambord Montlivault St Claude de Diray Tour en Sologne	Villexanton	Cour sur Loire Maves Mulsans Ouchamps		
Verre			Toutes les communes		Toutes les communes

↳ Rappel des consignes de tri

Conteneur Jaune





Bouteilles plastiques
transparentes et opaques



Flacons plastiques



Boîtes de conserve



Canettes



Aérosols



Barquettes aluminium



Sacs et films plastiques
(pack bouteille)



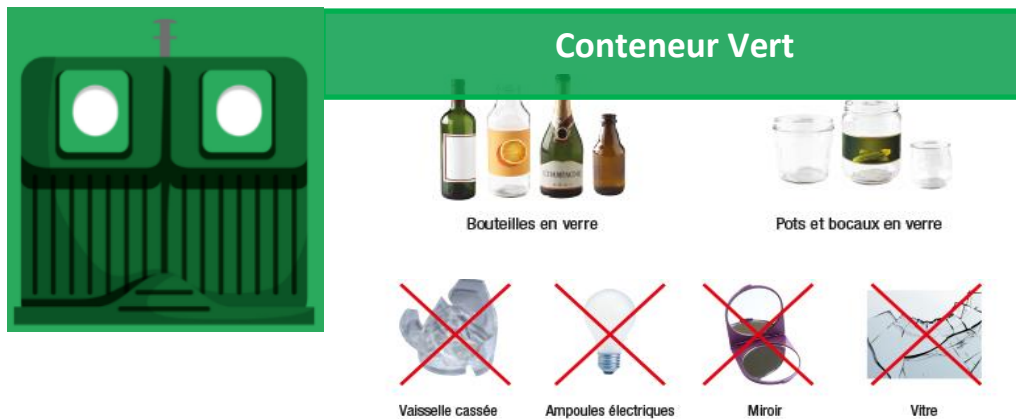
Pots (pots de yaourts, crème
fraîche) et gobelets plastiques



Barquettes
en polystyrène



Emballages pour viennoiseries
en plastiques transparents



📍 Points tri sur le territoire

En 2016, 149 colonnes de tri étaient installées sur le territoire :

- 📍 51 colonnes pour le verre
- 📍 49 colonnes pour le plastique/métal
- 📍 49 colonnes pour le papier/carton

III.2 Quantités & Evolution de la collecte sélective

Bilan de la collecte sélective en 2016 & évolution par rapport à 2015								
	verre		plastique / métal		papier / carton		total tri sélectif	
Année	Quantités	Ratio	Quantités	Ratio	Quantités	Ratio	Quantités	Ratio
	(tonnes)	(kg/habitant/an)	(tonnes)	(kg/habitant/an)	(tonnes)	(kg/habitant/an)	(tonnes)	(kg/habitant/an)
2016	512,270	37,26	116,31	8,46	446,99	32,51	1 075,57	78,24
2015	555,010	40,60	105,56	7,71	446,22	32,63	1 106,78	80,94

Le tonnage de l'année 2016 de la collecte sélective a atteint 1 075,57 tonnes (1 106,78 tonnes en 2015), ce qui représente 78,24 kg/ habitant /an (80,94 kg/ habitant /an en 2015).

On constate une diminution sur le verre (-8%) mais une augmentation sur les bouteilles plastiques et boîte métalliques (+10%) :

- ♦ papier-carton : + 0,770 tonnes
- ♦ plastique/métal : + 10,750 tonnes
- ♦ verre : - 42,740 tonnes

Selon Ecofolio (source 2016), le taux de recyclage des papiers en France progresse : 55% des papiers sont recyclés en 2015. Un français a une consommation moyenne de papier de 53 kg par an. Aujourd'hui, 95% des français pensent que le tri du papier est utile.

Nombre de conteneurs sur le territoire						
	Communes	Population 2016 (recensement INSEE 2016)	VERRE	PLASTIQUE	PAPIER CARTON	TOTAL
1	BRACIEUX	1 289	7	7	7	21
2	COUR SUR LOIRE	291	2	1	1	4
3	HUISSEAU SUR COSSON	2 379	9	9	9	27
4	MAVES	698	3	2	2	7
5	MONT PRES CHAMBORD	3 347	11	11	11	33
6	MONTLIVALT	1 381	4	4	4	12
7	MULSANS	519	1	1	1	3
8	OUCHAMPS	800	4	4	4	12
9	SAINT CLAUDE DE DIRAY	1 777	6	6	6	18
10	TOUR EN SOLOGNE	1 068	3	3	3	9
11	VILLEXANTON	198	1	1	1	3
	TOTAL ANNEE 2016	13 747	51	49	49	149
	TOTAL ANNEE 2015	13 674	51	49	48	148

IV. Déchèterie

IV.1 Organisation de la collecte en déchèteries

Un nouveau marché de collecte en déchèteries pour la période 2016-2018 a été lancé.

Les déchèteries de Bracieux, Montlivault, Huisseau / St Claude et de Mont-Près-Chambord sont gérées par le Syndicat VAL-ECO.

Horaires d'ouverture des déchèteries							
		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
BRACIEUX 145 rue des Genêts 41250 BRACIEUX	Eté	13h30 - 18h00		13h30 - 18h00			9h00 - 12h00 13h30 - 18h00
	Hiver	13h30 - 17h00		13h30 - 17h00			9h00 - 12h00 13h30 - 17h00
HUISSEAU / COSSON Les Ezbettes - rue de Morest 41350 Huisseau s/ Cosson	Eté	9h00 - 12h00 13h30 - 18h00				9h00 - 12h00 13h30 - 18h00	9h00 - 12h00 13h30 - 18h00
	Hiver	9h00 - 12h00 13h30 - 17h00				13h30 - 17h00	9h00 - 12h00 13h30 - 17h00
MONTLIVAUT route de St Dyé 41350 Montlivault	Eté	13h30 - 18h00	9h00 - 12h00 13h30 - 18h00				9h00 - 12h00 13h30 - 18h00
	Hiver	13h30 - 17h00	13h30 - 17h00				9h00 - 12h00 13h30 - 17h00
MONT PRES CHAMBORD Chemin du Buisson des Blés 41250 Mont Près Chambord	Eté	13h30 - 18h00			9h00 - 12h00 13h30 - 18h00		9h00 - 12h00 13h30 - 18h00
	Hiver	13h30 - 17h00			13h30 - 17h00		9h00 - 12h00 13h30 - 17h00

Les horaires d'été et d'hiver sont définis chaque année.

Les bennes des déchèteries sont évacuées par l'Entreprise Sepchat 41 et par la société BS Environnement pour les Déchets Ménagers Dangereux (DMS). Ces deux structures font parties d'un même groupe SLG RECYCLING. La collecte a lieu du lundi au samedi sur demande d'enlèvement par VAL-ECO.

IV.2 Quantités & Evolution de la collecte en déchèteries

Tonnages collectés dans les déchèteries en 2016							
Matières	Bracieux	Huisseau sur Cosson	Montlivault	Mont-Près-Chambord	Année 2016	répartition des tonnages (%)	Année 2015
Tout Venant	304,680	387,260	311,170	346,820	1 349,930		1 256,240
Gravats	271,410	548,740	317,860	421,040	1 559,050		1 428,220
Végétaux	483,520	600,860	478,180	635,080	2 197,64		2 036,100
Ferraille	53,140	55,840	43,110	56,260	208,350		152,920
Cartons	44,430	35,860	26,460	34,280	141,030		121,720
Hors Eco DDS	7,073	2,524	1,994	9,727	21,318		18,840
Eco DDS	/	6,120	6,445	/	12,565		5,393
Huile Minérale	2,970	2,610	3,600	1,800	10,980		6,480
DEEE	32,969	32,475	29,721	30,635	125,800		94,415
Lampes et Néons					0,480		0,489
Piles					6,318		0,888
TOTAL	1200.192	1672.289	1218.54	1535.642	5633.46		5 122,626

Compétence collecte – Bilan général en 2016		
Production de déchets	Territoire VAL-ECO Collecte	Données nationales ADEME (source 2014)
Ordures ménagères	191,33 kg/hab/an (192,56 kg/hab/an en 2015)	229 kg/an/hab
Déchets recyclables	78,24 kg/hab/an (80,94 kg/an/hab en 2015)	81kg/an/hab
Déchets en déchèterie	409,30 kg/hab/an, dont 160kg/an/hab de déchets verts. (374,62 kg/hab/an en 2015)	267kg/an/hab, dont 85 kg/an/hab de déchets verts
Total production de déchets	678,87 kg/hab/an (648,12 kg/hab/an en 2015) des déchets collectés	577kg/an/hab

V. Autres collectes

V.1 Collecte des piles

Les piles sont collectées par la société SNR et sont traitées gratuitement par l'Eco-organisme Corepile. Les piles sont ensuite expédiées vers le centre de traitement à PAPREC DEEE dans la région Aquitaine.

En 2016, 1 955 kg de piles ont été collectées sur les communes de VAL-ECO (1 513,5 kg en 2015).

Localisation des bornes de collecte des piles usagées par commune		
BRACIEUX	déchèterie	route de Bauzy - place Lucien Jardel / point tri
COUR SUR LOIRE	cimetière / point tri	
HUISSEAU SUR COSSON	déchèterie	route de Chambord (pharmacie)
MAVES	cimetière / point tri	
MONT PRES CHAMBORD	déchèterie	cimetière / point tri
MONTLIVAUT	déchèterie	place de la Mairie / point tri
MULSANS	rue Neuve / ancien silo / point tri	
OUCHAMPS	cimetière / point tri	
SAINT CLAUDE DE DIRAY	cimetière / point tri	
TOUR EN SOLOGNE	cimetière / point tri	
VILLEXANTON	cimetière / point tri	

V.2 Collecte des cartouches d'encre

La société Collectors collecte gratuitement les cartouches d'encre d'imprimante dans le cadre du projet tri école.

Des box de récupérations sont mis à disposition gratuitement. Les cartouches sont ensuite expédiées sur le centre de tri de Mornant (69) puis sont valorisées par le recyclage.

En 2016, 136kg de cartouches ont été collectées sur le territoire de VAL ECO.



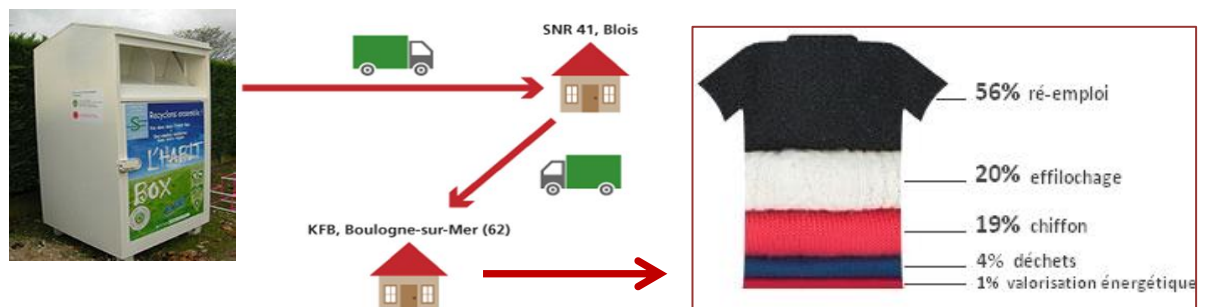
V.3 Collecte des textiles

Depuis fin 2012, les bornes textiles sont implantées sur les communes de VAL-ECO, au niveau d'un point tri ou dans les déchèteries. Les administrés peuvent y déposer des :

- ♣ Vêtements propres, neufs ou usagés
- ♣ linge de maison
- ♣ chaussures par paires
- ♣ maroquinerie
- ♣ jouets.

SNR collecte tous les 15 jours les bornes sur l'ensemble des communes sauf la commune de Tour en Sologne qui est collectée par la Croix Rouge de Blois.

En 2016, 59 407 kg de textiles ont été collectés sur les 11 communes (57 845 kg en 2015). Le textile est envoyé dans des filières de recyclage et de valorisation.



Localisation des HABITS BOX par commune			
BRACIEUX	déchèterie	route de Bauzy (place Lucien Jardel)	parking du château d'eau Croix St Jacques
COUR SUR LOIRE	cimetière / point tri		
HUISSEAU SUR COSSON	déchèterie	route de Chambord (Pharmacie)	cimetière/point tri
MAVES	cimetière / point tri		
MONT PRES CHAMBORD	déchèterie	route nationale / point tri	cimetière/point tri
MONTLIVAUT	déchèterie	place de la Mairie / point tri	parking rue du Château d'eau
MULSANS	rue neuve / ancien silo / point tri		
OUCHAMPS	implantation en cours d'étude		
SAINT CLAUDE DE DIRAY	cimetière / point tri	station d'épuration	
TOUR EN SOLOGNE	mairie (collectée par la Croix Rouge)		
VILLEXANTON	cimetière / point tri		

V.4 Collecte des DASRIA

En 2012, l'éco-organisme DASTRI se crée. DASTRI a pour but d'organiser la reprise des déchets d'activités de soins. Il collecte les produits piquants, coupants et tranchar seringues et les aiguilles exclusivement auprès des pharmacies.



La collecte s'effectue d'une seule façon sur le territoire :
 ↓ en officine.

Le traitement des DASRI est réalisé par incinération auprès d'ARCANTE. La partie collecte et traitement est pris en charge par l'éco-organisme. La maintenance des bornes d'apport volontaire qui est réalisée par la société Gap Hygiène reste à la charge de VAL-ECO.

En 2016, nous avons collecté 310.15kg de DASTRI sur notre territoire.

V.5 Collecte des DEEE

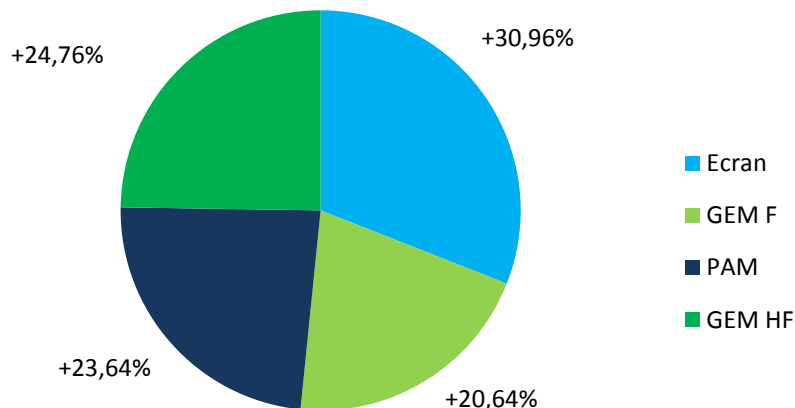
Présents dans nos 4 déchèteries, les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) sont collectés par l'éco-organisme Ecosystème qui en gère le traitement. 14 946 appareils collectés ont été valorisés en matière en 2016. (11 300 en 2015). Cela équivaut à une évolution de 33.2% par rapport à la collecte de 2015.

Collecte des DEEE en tonnes		
lieu	tonnages en 2015	tonnages en 2016
Déchèterie de Bracieux	23,488	32.969
Déchèterie de Mont Près Chambord	25,846	32.475
Déchèterie de Montlivault	21,952	30.635
Déchèterie de Huisseau sur Cosson	23,129	29.721
Total	94, 415	125.80

Performances atteintes : 9.2 kg/hab/an sur le territoire de VAL ECO (moyenne nationale : 6,2 kg/hab/an - source Ecosystème 2016).



Progression des flux 2015 -2016



VI. Traitement – Valorisation des déchets

VI.1 Arcante - Centre de Traitement et de valorisation des déchets du blaisois

La compétence traitement des déchets de VAL-ECO concerne 121 434 habitants en 2016, sur les 58 communes du Blaisois, comme vu précédemment.

A. Déchets recyclables

Les déchets recyclables à savoir les plastiques/métal, papier/cartonnette déposés par les usagers au point tri, sont collectés et acheminés au centre de tri ARCANTE de Blois.

Les déchets recyclables sont ensuite mis en balles par matière et envoyés vers les différentes filières de recyclage.

➔ Matériaux traités

Tonnage des matériaux traités à Arcante entre 2010 et 2016		2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
VAL-ECO	Cartons déchèteries	569	610	608	629	604	655	676
	JRM	3 296	3 378	3 290	3 175	3 129	3 131	3123
	Plastique	633	656	677	713	720	742	762
	Bidons pétrole	3	3	0	-	-	-	-
	Papiers Bureaux						11	2,900
SITA	Cartons					120	3	
TOTAL		4 501	4 646	4 576	4 517	4 574	4 542	4564

Source : Rapport annuel Arcante 2016

Le verre n'est pas trié sur le centre de tri. Il est stocké dans une alvéole au lieu-dit Bel Air à Fossé sur le site de Suez Environnement. Il est ensuite envoyé dans plusieurs industries :

- ♦ VERRALIA à St Romain le Puy (Rhône-Alpes 42)
- ♦ VAUXTROT (Aisne 02)
- ♦ COGNAC (Charente 16)
- ♦ CHALON SUR SAONE (41)

Tonnages du verre (non traité à Arcante) entre 2010 et 2016

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
verre	3676	3667	3593	3611	3607	3652	3569

Source : Rapport annuel Arcante 2016

Valorisation matière

Evolution de la valorisation matière entre 2010 et 2016

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Journaux Revues Magazines	2 493	2 451	2 269	2 121	2 020	1 976	2126
Gros de Magasin	203	199	273	241	223	265	228
Carton	1 030	1 089	1 108	1 045	1 175	1 166	1231
Tetra briques	51	50	47	48	51	48	48
PET Clair	204	191	195	202	194	201	205
PET Foncé	63	57	65	64	60	69	65
PEHD	134	116	120	119	113	122	111
Acier	92	113	96	113	114	108	115
Alu	/	15	9	10	11	12	13
Refus	324	341	395	432	529	543	463
Taux de refus	7,59%	7,97%	9,45%	10,90%	13,36%	13,68%	10,07%

Source : Rapport annuel Arcante 2016

Filières de traitement des matériaux

Les matériaux triés sont acheminés dans les filières de traitement appropriées.

Types de matériaux	Filière de traitement	Recyclage
Papiers -Journaux	UPM à La Chapelle d'Arblay (76)	Papier recyclé
Cartons-cartonnettes	PALM SAS PAPER à Descartes (37)	Carton ondulé
Verre	VERRALIA à Saint Romain le Puy (42), Vauxtrot(02), Cognac(16) et Chalon sur Saône (71)	Verre recyclé
Bouteilles en Plastique	Destinations : PEHD : COMPTOIR DES PLASTIQUES DE L'AIN (01) PEHD : ECOPLASTICS (Oise 60), PEHD : ESLAVA PLASTICOS (Espagne Valence), PEHD : MATIERES PLASTIQUES DE BOURGOGNE (Saône et Loire 71),	Objet en plastique Fibres textiles synthétiques Valorisation matière

	PET FONCE : FREUDENBERG POLITEX SA (Colmar 68) PET CLAIR : PLASTIPAK PACKAGING France (Ste Marie Blanche 21) PET CLAIR : SOREPLA (Vosges 88), PET CLAIR : WELLMAN FRANCE RECYCLAGE (Meuse 55)	
Acier	ARCELORMITTAL à Dunkerque (59)	Acier
Aluminium	REGEAL - AFFIMET (Compiègne 60)	Aluminium
Briques alimentaires (TETRA –ELA)	NOVATISSUES (Laval sur Vologne 88)	Enveloppes, essuie-tout, papier-cadeau
Piles	PAPREC D3E (Cestas 33)	Dépollution et recyclage des métaux (zinc, acier, nickel, ferromanganèse)
Types de matériaux	Filière de traitement	Recyclage
Textiles	KFB à Boulogne-sur-Mer (62) La Croix Rouge à Blois (41)	Réemploi, Friperie (56%), Découpage pour la fabrication de chiffons d'essuyage industriel (19%), Effilochage pour la fabrication d'isolant ou rembourrage (20%), Déchets (4%), Valorisation énergétique (1%)

Source : recycleur et rapport Arcante 2016

B. Déchets incinérables

➔ Incinération des ordures ménagères

Les ordures ménagères des Blaisois sont incinérées et valorisées à l'usine d'incinération ARCANTE de Blois. L'usine d'unité de valorisation énergétique ARCANTE, a une durée d'exploitation de 20 ans (2000-2020). L'exploitation est composée d'un centre de tri d'une capacité de 20 000 tonnes et d'une unité de valorisation énergétique de 90 500 tonnes dont 6 000 tonnes de DASRI.

En 2016, la quantité d'OMR reçue en provenance de VALECO est d'environ 28303 T (28725 T en 2015) répartis comme suit :

- ♦ VAL-ECO collecte: 2630,29t (2 633,13 t en 2015)
- ♦ AGGLOPOLYS : 25569,35t (25 974,13 t en 2015)
- ♦ Service propreté ville de Blois : 81.3t (92,82 t en 2015)
- ♦ Service Propreté de la Chaussée St Victor : 17,98 t (20,80 t en 2015)

Il faut ajouter :

- Emmaüs : 102,26t (85.26 t en 2015)
- VAL-ECO tout venant : 1318,52t (1291.46 t en 2015)
- CAB Tout venant : 3,02t (1804,5 t en 2015)

En 2016, l'incinération des DASRIA représente 3880 t (4 054 t en 2015)

➤ Valorisation énergétique – Traitement des fumées

Les déchets incinérés à l'usine ARCANTE sont valorisés énergétiquement. En 2016, ARCANTE a traité 88 754 t de déchets (88 190 t en 2015).

Grâce aux différents déchets, (Ordures ménagères, Déchets industriels banals, Déchets d'activités de soins à risques infectieux, Tout venant et Refus de tri) il a été produit 187 827,00 MWH thermiques (sortie de chaudière) dont :

- ♦ 44861 MWH ont été fournis aux réseaux de chaleur urbain.
- ♦ 977 MWH à Téalémit.

L'énergie produite en chaudière a aussi permis de produire 37057 MWH électriques :

- ♦ 26291 MWH électriques exportées vers le réseau EDF
- ♦ 503MWH importés depuis le réseau EDF
- ♦ 11102 MWH utilisés en interne pour la consommation de l'usine.

Les mâchefers issus de la combustion sont traités sur une plateforme de maturation à Ouarville (28). Après extraction des métaux ferreux 1404 t et non ferreux 136 t soit un total de 1 540 t, les mâchefers sont utilisés en sous-couche routière.

Les REFIOM (Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération d'Ordures Ménagères) sont enfouis dans une installation de stockage des déchets dangereux à Changé (53) gérée par le groupe SECHE ENVIRONNEMENT.

En 2016, cela représente 3180 t de la quantité totale de déchets incinérés. Les rejets atmosphériques sont enregistrés en continu et sont conformes à la réglementation.

VI.2 VALCOMPOST – Plateforme de compostage de déchets verts du Blaisois

Le Syndicat VAL-ECO a décidé de construire une unité de compostage permettant de traiter les déchets verts produits sur son territoire. Ainsi, depuis 2013, la plateforme de compostage VALCOMPOST, localisée sur la commune de Fossé, assure la valorisation des déchets verts issus pour l'essentiel des 14 déchèteries du territoire (10 Agglopolys et 4 VAL-ECO). VALCOMPOST accueille également quelques apports de professionnels et de communes adhérentes.

Ces déchets verts sont transformés en un amendement organique de qualité - un compost vert qui répond à la norme NFU 44-051 - utilisable en agriculture biologique.

L'essentiel de la production est vendue à des maraîchers locaux (localisation sud Loire).

Près de 5 mois sont nécessaires pour produire le compost, au cours desquels plusieurs étapes sont observées :

1. Broyage des déchets verts avec arrosage simultané ;
2. Mise en fermentation (*1 mois*) du broyat sur une dalle disposant d'un système d'aération forcée et contrôlée automatiquement par le suivi des mesures de température et du taux de saturation en oxygène ; cette étape permet l'hygiénisation du produit du fait de l'élévation importante de la température (supérieure à 55 °C), signe de la bonne activité microbienne propre à la dégradation aérobie de la matière organique ;
3. Mise en maturation (*3 à 4 mois*) des tas sur une plateforme étanche : il s'agit ici de l'étape de transformation en humus (bioconversion) ;
4. Trois retournements des tas de maturation pour assurer une meilleure homogénéité du produit et pour renforcer la stabilité finale du produit ;
5. Affinage du produit par un passage en crible à étoiles permettant de séparer 3 fractions :
 - Une fraction fine inférieure à 20 mm : le compost ;
 - Une fraction intermédiaire 20/80 mm : un compost fibreux pouvant être utilisé comme biomasse ;
 - Une fraction grossière supérieure à 80 mm qui est remise en tête de process et qui peut être également utilisée dans la fabrication de biomasse après retraitement.



A. Quantités & Evolution du tonnage de compost

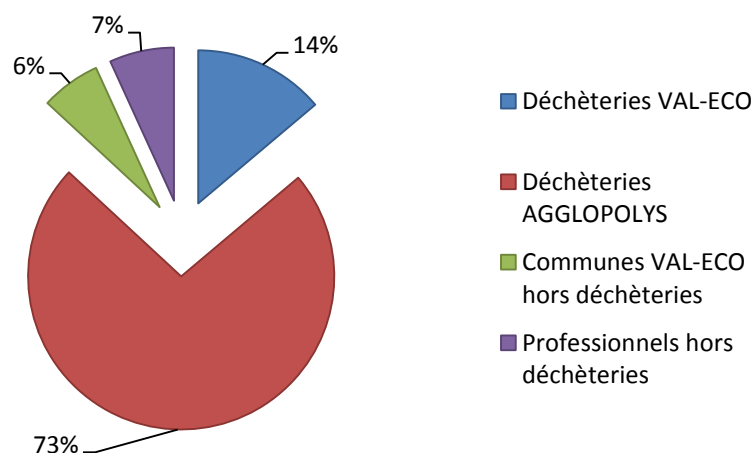
➔ Tonnages entrants

L'année 2016 a particulièrement été productive en déchets verts. En effet, 15 935 tonnes ont été accueillies sur le site alors même que l'arrêté préfectoral n'autorise qu'une capacité nominale de traitement de 15 000 tonnes, soit un dépassement de cette autorisation de plus de 6%. Il s'agira ainsi de suivre cette tendance, qui semble s'inscrire dans le temps, et de procéder le cas échéant à une modification nécessaire de l'arrêté préfectoral.

Les apports en provenance des déchèteries augmentent et comptent pour 13 790 tonnes, soit 86,5 % du total des apports. Les apports hors déchèteries (communes et professionnels) ont fortement augmenté, et comptent pour 2 145 tonnes, soit 13,5% du total des apports.

Provenance Déchets Verts	Tonnages 2015	Tonnages 2016	Variation	
Déchèteries VAL-ECO	2 041	2 198	157	8%
Cour sur Loire	-	65	-	
Déchèteries AGGLOPOLYS	10 974	11 592	618	6%
Communes VAL-ECO hors déchèteries	348	997	649	186%
Professionnels hors déchèteries	609	1083	474	78%
Total	13 972	15 935	1 898	14%

Répartition des apports de déchets verts par producteur - 2016



➔ Tonnages sortants



Le compost produit est principalement vendu à des agriculteurs locaux, en particulier des maraichers Sud-Loire (Saint-Claude de Diray, Montlivault...etc.). La vente de compost a été moins importante en 2016 que celle constatée en 2015. Cela s'explique par le fait qu'une partie de la production 2014 a été sortie au début de l'année 2015. De plus, le taux d'humidité du produit fini participe des variations des poids de sortie. Depuis 2015, une partie des refus de criblage (fraction intermédiaire 20/80) fait l'objet d'une

valorisation spécifique (biomasse et compost fibreux). Pour autant, la filière biomasse reste fragile, du fait conjoncturel (plusieurs hivers très doux) et d'une qualité du refus de criblage encore très hétérogène (pierres et plastiques) qui ne permet pas une utilisation directe en chaufferie.

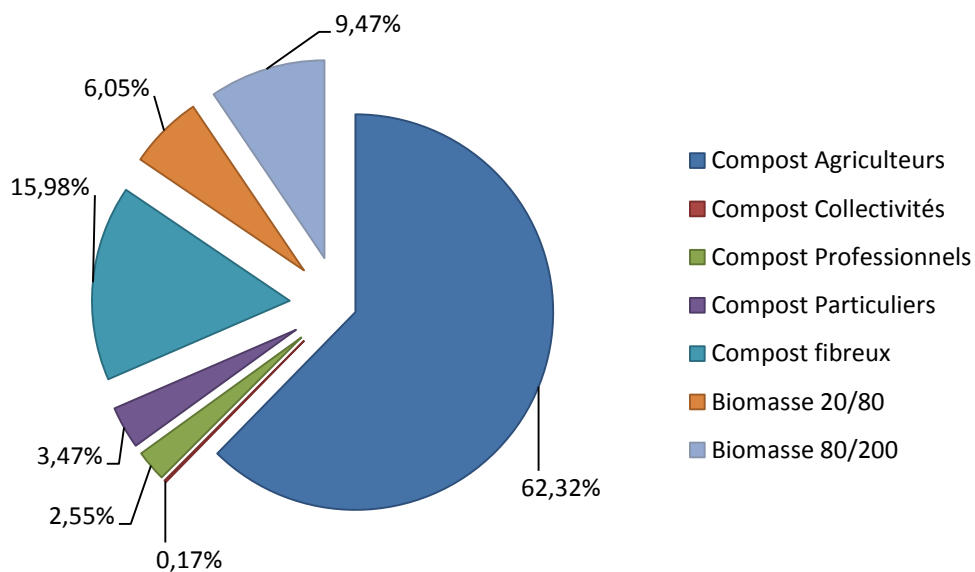
Pour rappel, un essai d'utilisation comme bois énergie a été réalisé avec la chaudière urbaine de Blois en 2015. Si le produit présente des qualités certaines pour ce qui concerne ses capacités calorifiques (PCI), la présence trop importante de pierres pose de sérieux problèmes dans la chaîne d'acheminement. Il a donc été décidé d'arrêter cette expérimentation car l'investissement nécessaire à l'acquisition d'une « épierreuse » est trop important pour trouver une certaine rentabilité dans l'opération, au regard des quantités actuellement considérées. Et un deuxième passage en criblage ne permet pas d'enlever suffisamment de pierres pour satisfaire aux prescriptions de cette chaudière.

En parallèle, la recherche d'une autre filière biomasse a permis de concrétiser un conventionnement avec l'entreprise ECO SYS. Sur la base de 1 000 tonnes par an, cette entreprise nous achète une partie de la fraction intermédiaire (20/80mm) produite, à hauteur de 5€/tonne, après un repassage en criblage pour enlever le maximum de pierres et de fines. ECO SYS nous récupère également, gratuitement, la fraction grossière (80/200mm). Ces différents produits sont ensuite traités par l'entreprise et participent à l'élaboration d'une biomasse de classe intermédiaire, après mélange avec des plaquettes forestières et/ou du bois de classe B (bois industriels). Pour autant, les départs ne sont pas suffisants pour réduire le stock de refus de criblage produits par Valcompost. Il s'agira certainement de revoir la convention avec ECO SYS et de trouver impérativement d'autres filières d'évacuation.

Une valorisation organique a été également mise en place pour cette fraction intermédiaire (20/80mm), en proposant un compost fibreux à un coût inférieur au compost fin (3€ la tonne au lieu de 10€ la tonne pour le compost fin pour son meilleur prix). En 2016, 1 336 tonnes de compost dénommé fibreux ont été écoulées, essentiellement vendus à des exploitants « grandes cultures » (St Sulpice de Pommeray...). Pour autant, là-aussi, nous sommes confrontés à des problèmes qualitatifs aléatoires du fait de la présence plus ou moins importante de plastiques. Il s'agira d'améliorer la qualité des entrants et de mettre en place un tri manuel plus poussé afin de limiter la présence des exogènes pendant toute la phase de process.

Répartition des sorties de produits par clients				
Compost 0/20mm	Tonnages 2015	Tonnages 2016	Variation	
Agriculteurs	7 162	5 211	-1 951	-27%
Collectivités	18	14	-4	-22%
Professionnels	44	213	169	384%
Particuliers (ventes dédiées)	-	290		
Sous-total 1	7 224	5 728	-1 496	-21%
Autres sorties				
Compost fibreux 20/80 (agriculteurs)	-	1 336		
Biomasse 20/80	120	506	386	322%
Biomasse 80/200	-	792		
Sous-total 2	120	2 634	2 514	2095%
TOTAL 1+2	7 344	8 362	1 018	14%

Répartition des départs par produit et client - 2016



B. Données générales d'exploitation

L'effectif régulier de Valcompost est le suivant :

- un responsable d'exploitation,
- deux agents d'exploitation.

Pour autant, en 2016, il a fallu à nouveau renforcer l'équipe pour assurer le traitement d'un stock important de déchets verts et assurer en parallèle l'entretien du site. Pour ce faire, l'appel à un agent contractuel a été nécessaire.

Manifestement, la charge de travail sur le site - entre entretien (machines et extérieur), remplacement des agents (congé ou maladie) et augmentation des apports de déchets verts - démontre le besoin d'un agent d'exploitation supplémentaire sur toute l'année.

Le parc d'équipements d'exploitation se compose de la manière suivante :

- Une chargeuse sur pneus VOLVO L 110G
- Une chargeuse sur pneus LIEBHERR L 524P
- Un tracteur avec retourneur à andains TBU 3P
- Un broyeur électrique KOMPTECH CRAMBO 3400
- Un cribleur à étoile KOMPTECH M3

Le broyeur a subi une panne sévère pendant l'été 2016. Ainsi, cet équipement a été arrêté pendant plus d'un mois, ce qui a occasionné un stock de déchets verts très importants, et par voie de conséquence le besoin de ressource humaine en renfort.

C. Consommation du matériel – Heures de fonctionnement

Suivi des heures de fonctionnement et des consommations GNR par machine							
Matériel Roulant	Heures de fonctionnement			Consommation GNR en litres			
	2015	2016	Variation en %	2015	2016	Variation en %	Conso moyenne 2016 l/h
Liebherr L524P	1 395	957	-31%	11 063	8 312	-25%	8.7
Volvo L110G	601	1 385	130%	6 973	16 312	134%	12
Télescopique (location)	607	0	0	4 639	0		
Tracteur retourneur	227	81	-64%	2 766	903	-67%	11
Total	2 830	2 423	-14%	25 441	25 527	0.3%	11
Matériel stationnaire électrique	2015	2016	Variation en %	La consommation électrique a été de 217 762 kWh en 2015 ; (pour rappel, 214 889 kWh en 2015). La consommation est restée relativement stable (+1.34%).			
Broyeur CRAMBO	898	913	2%				
Cribleur M3	684	538	-21%				
Total	1 582	1 451	-8%				

Malgré la charge d'activités en forte augmentation, l'utilisation des machines a été moindre. Cela s'explique par un meilleur rendement des agents d'exploitation, associé à l'utilisation, sur une année pleine, de la nouvelle chargeuse VOLVO au godet plus volumineux, ce qui permet de gagner du temps à l'occasion des opérations de déplacement des produits. Le tracteur retourneur a été nettement moins utilisé du fait d'un souci sur le tapis d'éjection. Pour compenser, les retournements ont souvent être réalisés avec les chargeuses. Ce qui est plus rapide mais bien moins efficace en termes d'homogénéité du produit en phase de maturation.

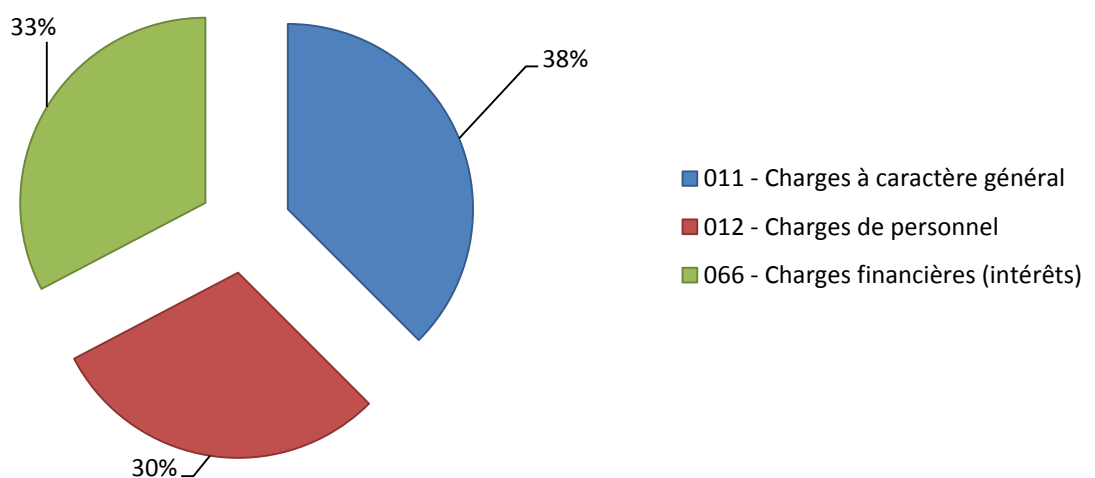
D. Aspect financier

↳ Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2014		2015		2016		
	TTC (arrondi)	dont Tva non récupérable	TTC (arrondi)	dont Tva non récupérable	TTC (arrondi)	dont Tva non récupérable	Ecart n-1 en %
011 - Charges à caractère général	194 651 €	37 780 €	203 123 €	30 823 €	159 762 €	25 474 €	-21%
012 - Charges de personnel	102 259 €		128 560 €		126 976 €	2 249 €	-1%
066 - Charges financières (intérêts)	156 871 €		145 718 €		139 265 €	- €	-4%
TOTAL	453 781,10 €	37 780,12 €	477 400,81 €	30 823,40 €	426 003,00 €	27 723,00 €	-11%

Répartition des dépenses de fonctionnement - 2016



Les charges à caractère général ont baissé de 21 %. Une grande partie de cette baisse est justifiée par la renégociation du contrat « EDF » avec la mise en concurrence obligatoire des fournisseurs et une révision du contrat d'abonnement (réduction de la puissance nécessaire). Enfin, nous ne louons plus de machine roulante d'exploitation depuis l'acquisition de la VOLVO (27 172 € en 2015).

Toutefois, le poste 611 a fortement augmenté en 2016 du fait des contrats passés avec les agences d'intérim pour assurer la mise à disposition d'un agent d'exploitation. Une embauche définitive devrait être observée pour 2017 (ce qui impactera par voie de conséquence le 012).

Evolution des grands postes de dépenses du 011 (directement liés à l'exploitation)

Article	Désignation	2015	2016	Variation en %	Précisions
60611	Eau et assainissement	2 760,44 €	999,34 €	-64%	Abonnement et consommation
60612	EDF	47 391,76 €	28 307,06 €	-40%	Consommation électrique
60622	Carburants	15 430,03 €	17 132,94 €	11%	Consommation GNR pour les chargeuses et retourneur
6068	Autres matériels et fournitures	28 423,11 €	26 978,11 €	-5%	Huile hydraulique, lames godets, réparation flexibles, dents broyeur, pompes, sacs compost ...
611	Contrats de prestation de service	3 932,42 €	16 291,46 €	314%	Vérifications annuelles électrique, analyses compost, vérification pont bascule (prestation services intérim en 2016)
61521	Terrains	13 947,00 €	3 010,80 €	-78%	Nettoyages séparateurs hydrocarbures et des réseaux, location gyro-broyeur pour talus (réparation bâche bassin en 2015)
61551	Matériel roulant	27 250,20 €	26 795,34 €	-2%	Réparations et entretien des machines roulantes (chargeuses et retourneur)
61558	Autres biens mobiliers	17 353,98 €	22 481,60 €	30%	Réparations et entretien des équipements d'exploitation (broyeur, cribleur...)

Recettes de Fonctionnement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2014	2015	2016
Vente de compost (professionnels, communes, particuliers)	46 332,59 €	92 334,40 €	72 373,51 €
Traitement des déchets verts (AGGLOPOLYS, communes)	307 486,52 €	219 317,12 €	268 303,20 €
Economie déchets verts VAL-ECO	45 452,00 €	44 902,00 €	48 356,00 €
Traitement des déchets verts professionnels	1 627,36 €	16 780,40 €	27 214,88 €
Remboursement personnel IJ (congé maladie)	16 023,23 €	1 021,15 €	9 203,01 €
Remboursement assurance sinistre		5 183,93 €	7 433,52 €
TOTAL	416 921,70 €	379 539,00 €	432 884,12 €

Les recettes de fonctionnement proviennent essentiellement du produit du traitement des déchets verts et de la vente de compost.

L'année 2016 a été marquée par une augmentation des recettes (+ 53 345€, soit + 14%).

La section de fonctionnement est « équilibrée » et « excédentaire » de 6 881 €. La situation s'est donc améliorée sur cette section, et « l'effet ciseau » semble s'inverser (plus de recettes et moins de dépenses).

Pour autant, l'excédent de fonctionnement ne permet pas de couvrir les besoins de financement pour la section d'investissement (remboursement des annuités d'emprunts (capital)).

‡ Section d'investissement

Dépenses d'investissement

Dépenses d'investissement - Emprunts	Montant 2016
16 - Emprunts et dettes assimilées	162 695,93 €
CAISSE DES DEPOTS - FONDS D'EPARGNE	87 490,43 €
CREDIT AGRICOLE CIB (BFT)	55 205,50 €
DEXIA CREDIT LOCAL	20 000,00 €

E. Conclusions

L'augmentation importante des déchets verts reçus sur VALCOMPOST contrarie les modalités de l'arrêté préfectoral qui fixe la capacité de traitement annuel à 15 000 tonnes de déchets verts. Il s'agira donc de veiller au respect de cette exigence pour les prochaines années, et éventuellement procéder à la modification de l'arrêté en cours pour augmenter la capacité nominale.

Pour ce qui concerne les conditions d'exploitation en 2016, elles auront encore été marquées par une faiblesse en ressources humaines (arrêts d'agents), accentuées par des pannes sérieuses sur les équipements d'exploitation, en particulier le broyeur. Pour autant, la fin de l'année 2016, avec le renfort de l'équipe d'exploitation, s'est déroulée plus sereinement avec la réduction significative du stock de déchets verts.

Le faible départ des produits intermédiaires représente la plus grande contrainte. Le stockage de ces produits devient problématique (quantité importante, présence d'exogènes). Leur « remise » en tête de process reste complexe au regard du volume important de déchets verts réceptionnés quotidiennement, et du risque de pollution physique par les exogènes déjà présents. La filière BIOMASSE, si elle est fragile et incertaine, doit certainement être développée. Une étude d'optimisation du process d'exploitation pourrait être réalisée en ce sens.

L'année 2016 a été marquée par des plaintes de riverains en raison de problématiques olfactives. Des actions ont été formalisées pour diminuer ces nuisances (réduction arrosage en phase de broyage, entretien plus régulier des équipements hydrauliques et aérauliques, retournements plus important). En complément, il s'agira de mettre en place un aérateur de surface sur le bassin des eaux sales (réduction des charges organiques et donc des odeurs) et de lancer une campagne de mesure d'odeurs. Ces deux dernières actions sont programmées pour le premier semestre 2017.

Enfin, il faut noter que le compost produit satisfait pleinement à la norme en vigueur NFU 44-051, a trouvé son débouché, et répond parfaitement aux attentes des exploitants agricoles locaux.

VII. Communication

Extraits de la délibération n°39 du Comité Syndical du 24/06/2008 relative à la répartition de la compétence communication entre VAL-ECO et Agglopolys.

Communication pour la Compétence Traitement :

« Le Syndicat assure les interventions auprès des écoles primaires, collèges et lycées, voire grand public, pour expliquer les enjeux du tri sélectif. Cette dernière prestation est intégrée dans la redevance annuelle versée au Syndicat qui récupère par ailleurs les aides éventuelles. »

Communication pour la Compétence Collecte :

« Agglopolys assure, sur son périmètre, sa communication en matière de collecte des ordures ménagères et de collecte des déchets en déchèterie. Dans le secteur de la collecte et du tri sélectif, VAL-ECO et Agglopolys pourront redéfinir un partenariat en matière de communication. »

VII.1 Communication grand public

Publications de VAL-ECO

Elle s'effectue principalement par des :

- ♦ parutions ponctuelles dans le journal local La Nouvelle République,
- ♦ diffusions de messages informatifs sur la radio locale Plus FM (un message par mois diffusé plusieurs fois par jour),
- ♦ rédactions d'articles pour les bulletins municipaux, sur demandes des communes,
- ♦ newsletter prévention des déchets (1 newsletter diffusée à 350 contacts),

Mais aussi,

- ♦ la Lettre de la prévention des déchets n°2, de janvier 2016 (imprimée en 53 000 exemplaires),
- ♦ site internet www.valeco41.fr (mise à jour des actualités).



🔄 Evènementiels

VAL-ECO a participé en 2016 à diverses manifestations en tant qu'intervenant pour :

- ♣ L'opération « Agissons pour une Loire propre », en mars, organisée par la Maison de la Loire,
- ♣ La Disco Soupe, en mars, organisée par la Mairie de Vineuil,
- ♣ La Semaine Européenne du Développement Durable, en juin
- ♣ L'Etoile Cyclo en juin, organisée par l'USEP 41 à Chambord (mise à disposition de conteneurs, distribution de sacs poubelle),
- ♣ Quartiers d'Eté de Blois, en juillet, en partenariat avec la ville de Blois et Agglopolys,
- ♣ Festival Village des Arts, en août, à Maves,
- ♣ Festival de Cheverny « l'Echo du Caquetoire », en août,
- ♣ Opération Commune Propre, en septembre, organisée par la mairie de St Gervais la Foret,
- ♣ Gratifieria blésoise, au port de la Creusille, en octobre
- ♣ Semaine Européenne de la Réduction des déchets, en novembre.
- ♣ Des visites du Centre de Traitement et de valorisation des déchets du Blaisois Arcante sont régulièrement organisées et assurées par VAL ECO à la demande pour des groupes constitués de 10 à 20 personnes (élus, associations, entreprises, organismes de formations, familles, étudiants, collégiens...). En 2016, 384 personnes ont visité l'usine grâce à VAL-ECO, avec notamment la présence de 36 personnes lors de la journée Portes Ouvertes du samedi 19 novembre 2016.

TOUTES ZONES | INDRE | INDRE-ET-LOIRE | LOIR-ET-CHER | DELUX-SEVRES | VIENNE | FRANCENMOY

Communes Actualité Loisirs Sport Dossiers Vidéos Communautés NR Services Annonces

Communes **Saint-Gervais-la-Forêt**

Loir-et-Cher - Saint-Gervais-la-Forêt -

Le gaspillage alimentaire expliqué aux CP-CE1

17/11/2016 05:28



Les élèves ont participé à un jeu sur le gaspillage alimentaire.

Lundi dernier, dans la classe de CP-CE1 de Florence Hameau, une animation sur le gaspillage alimentaire a été faite par Emille Laurier, du syndicat local de triplement et de collecte de déchets du Bassin Val-Eco. En préambule petite révision, très utile, sur les déchets pour les 23 élèves de la classe. Puis par l'intermédiaire d'une douzaine d'images fixées au tableau, le gaspillage a été illustré, sous forme ludique, avec un jeu sur le steak haché. Les images présentées donnaient lieu aux différentes étapes de fabrication de ce produit, partant des bovins, passant par leur nourriture, l'abattoir, la vente dans le supermarché, pour terminer par son arrivée dans l'assiette. Chaque élève devait décrire et expliquer chaque phase en tenant compte des informations données en amorce sur la consommation plus ou moins importante d'eau, d'énergie et de pétrole à tous les niveaux de la chaîne. Chaque phase était aussi l'occasion de réfléchir sur les économies possibles comme réduire la distance des transports pour les animaux, pour la distribution, réduire la fréquence des courses dans le supermarché, ou encore aborder l'hygiène avec les camionnettes frigorifiques, les rayons réfrigérés dans les magasins (viande, produits laitiers)... C'était aussi l'opportunité d'un rappel sur les emballages et leur traitement dans l'usine d'incinération. Les enfants, très participatifs, ont ainsi pu se rendre compte, à l'image des différentes phases de la fabrication d'un steak, que le gaspillage alimentaire conduit à une dépense inutile en énergie, eau, pétrole sans oublier la pollution de la nature.

Cor. NR : J.B.

Suivez-nous sur facebook

TOUTES ZONES | INDRE | INDRE-ET-LOIRE | LOIR-ET-CHER | DELUX-SEVRES | VIENNE | FRANCENMOY

Communes Actualité Loisirs Sport Dossiers Vidéos Communautés NR Services Annonces

Communes **Saint-Gervais-la-Forêt**

Loir-et-Cher - Saint-Gervais-la-Forêt - Saint-gervais-la-forêt

Opération " Commune propre " réussie

28/09/2016 05:28



Lise Ramos et Emille Laurier ont donné des explications sur le recyclage des déchets aux enfants.

Samedi 24 septembre, la municipalité de Saint-Gervais-la-Forêt a organisé l'opération « Commune propre » en présence de Jean-Noël Chagnou, maire, et de nombreux élus. Trente-quatre adultes et trente-deux enfants (dont une famille de Villebarou) se sont retrouvés devant la salle d'évolution pour y récupérer chaussons, gants, pinces, sacs poubelles. Cinq équipes, avec à leur tête un membre de la commission enfance jeunesse, se sont réparties autour du centre bourg (allée de forêt), parc Chaulempe, la Forge... Tout a été passé au peigne fin avec des enfants très actifs. Un constat : moins de monnaies mais toujours autant de mégots, canettes, bouteilles. Au retour, Lise Ramos et Emille Laurier, de la société Val-Eco, ont apporté une information sur le recyclage des déchets, leur réduction, au travers de panneaux, documents, explications, et d'un jeu pour les enfants, récompensés par différents lots. Avant de se quitter, les participants ont partagé le verre de l'amitié.

Cor. NR : Jacques Braconnier

Suivez-nous sur facebook

VII.2 Animations scolaires

Au cours de l'année scolaire 2015- 2016, dans le cadre des actions de sensibilisation menées par le Syndicat VAL-ECO, 6 417 élèves de la primaire au lycée ont été sensibilisés au tri et à la prévention des déchets.

Animations scolaires 2015 – 2016				
Thème	Ecoles primaires	Collèges/Lycées	TAP	Total
Tri et gestion des déchets	1 423	161	146	1 730
Récupération et réemploi des objets	735		109	844
Compostage	602			602
Eco consommation	431			431
Gaspillage alimentaire	1 600	1 210		2 810
Total	4 791	1 371	255	6 417

Pour rappel, le Syndicat VAL-ECO a signé en 2012 un Accord-cadre avec l'ADEME, d'une durée de 5 ans, pour réaliser et mettre en œuvre le Programme Local de Prévention des déchets sur le territoire de VAL-ECO compétence Traitement (soit 58 communes au total). Par le biais de ce Programme, VAL-ECO, en partenariat avec Agglopolys s'engage à réduire la production d'ordures ménagères et assimilées de 7 % par habitant pendant les cinq prochaines années. La prévention concerne la réduction à la source du déchet.



VIII.I Valorisation des déchets organiques

A. Compostage individuel

Le compostage permet de recycler chez soi les déchets organiques de jardin et de cuisine. On obtient ainsi un engrais naturel concentré. VAL-ECO propose depuis 1999 des composteurs individuels, en plastique recyclé ou en bois, accompagnés d'un guide pratique pour réussir son compost. Depuis 18 ans, VAL-ECO a vendu plus de 9 700 composteurs à ses habitants. En 2016, 644 composteurs ont été vendus aux habitants, contre 299 en 2015.

Composteurs distribués en 2016			
Types de composteurs	Agglopolys	VAL-ECO	TOTAL
400 Litres	110	18	128
600 Litres	234	30	264
Composteur en bois	224	28	252
TOTAL	568	76	644

Un questionnaire de satisfaction a été envoyé à plus de cinq cent acquéreurs afin de recueillir leur opinion sur l'utilisation de leur bac, au moins six mois après leur achat. Plus de 70 personnes ont répondu et la grande majorité se déclare satisfait de l'utilisation du bac et des aides fournies par le guide du compostage. Une faible proportion d'acquéreurs a appelé VAL-ECO afin de résoudre un problème lié au compostage. Parmi l'ensemble des personnes qui ont répondu seul un utilisateur ne compte pas continuer à pratiquer le compostage chez soi.

Le marché des bacs composteurs s'est terminé en avril 2016. Un nouveau marché sur quatre ans a donc été lancé. Deux entreprises sont retenues : *Emeraude Id* pour les composteurs bois et *Quadria* pour les composteurs en plastique.

B. Lombricompostage

Cette technique, plus exigeante que le compostage traditionnel, permet de valoriser ses épluchures à l'intérieur de son logement. Les conditions nécessaires sont liées aux exigences du vers à compost : température, sélection des déchets organiques, humidité. On obtient un lombri-compost plus humide et plus riche que lors du compostage conventionnel, pour enrichir ses plantations.

En 2016, 58 lombricomposteurs ont été vendus, contre 22 en 2015. Un questionnaire de suivi a permis de recueillir l'opinion de 17 acquéreurs qui expriment leur satisfaction pour le produit, malgré les difficultés possibles. Le guide permet en général de résoudre les éventuels problèmes et rares sont les utilisateurs qui appellent VAL-ECO pour demander conseil. La quasi-totalité des personnes ayant répondu au questionnaire disent vouloir continuer à s'en servir.

C. Compostage partagé en habitat dense

VAL-ECO a implanté quatre nouveaux sites de compostage partagé sur son territoire en 2016. Après un diagnostic de terrain et un sondage des résidents pour évaluer le nombre de volontaires, les bacs de compostage sont installés. Un suivi de chaque site ainsi que la maintenance des composteurs sont assurés par VAL-ECO. La récolte du compost mûr est organisée huit à dix mois après le commencement : l'occasion d'un « apéro-compost ».



Sur une année entière de fonctionnement, les 15 sites de compostage partagés permettent d'éviter près de 23 tonnes de déchets alimentaires aux ordures ménagères.

Cette estimation est basée sur la production de déchets par personne par an ; estimation reposant sur l'analyse de la composition des ordures ménagères réalisées sur le Blaisois en 2013 ainsi que sur des analyses faites par des foyers volontaires.

Nom	Localité	Nombre adhérents	Tonnages évités par an
Les Glycines	Blois Vienne	19	1,500
Emeraude	La Chaussée St Victor	20	1,600
Clos des Franciscaines	Blois	29	2,175
Val de Loire	Blois	36	2,700
Camping des Saules	Cheverny	12	0,900
Avenu de France	Blois (TDLH)	28	2,100
Cornillettes	Blois (3F)	32	2,400
Améthyste	La Chaussée St Victor	29	2,175
Alfred Halou	Blois	9	0,675
Mirasol- Mirazur	Blois	44	3,300
Les Jardins Maunoury	Blois	10	0,750
Lodges Chalets	Mont Près Chambord	5	0,375
Résidence Tournesol	Blois	27	2,025
Rue Croix Rouge	Blois	18	0,135
Rue Langevin	Blois	28	2,100
TOTAL		341	22,99

D. Compostage en établissement

En 2016, suite au lancement de neuf nouveaux projets, le territoire compte 24 sites de compostage collectif en établissement : restauration scolaire, associations, etc. Cette démarche implique la participation de plusieurs acteurs de l'établissement : par exemple le personnel de restauration, les élèves et leurs encadrants.



Le travail de sensibilisation des utilisateurs du restaurant scolaire est une étape primordiale. La qualité du compost en dépend. Des animations et des outils de communication visuelle sont déployés dans les établissements engagés pour le compostage collectif. Un suivi permet de rectifier les erreurs ou les baisses de régime, mais VAL-ECO s'assure d'une progressive autonomie de la part de chaque établissement : fourniture en structurant carboné, communication lors de chaque rentrée, suivis du site de compostage.

Nom	Localité	Equivalent repas	Tonnages évités par an (estimations)
Ecole primaire-maternelle	Bracieux	120	0,630
Ecoles primaires-maternelles	Vineuil	400	2,100
Collège-lycée Augustin Thierry	Blois	950	6,000
Ecole primaire-maternelle	Chambon sur Cisse	50	0,350
Collège des Provinces	Blois	530	4,550
Ecole Victor Hugo	Blois	140	0,350
Collège Joseph Crocheton	Onzain	575	1,050
Ecole primaire-maternelle	Mont Près Chambord	250	1,175
Ecole maternelle	Tour en Sologne	70	0,035
Ecole primaire-maternelle	Chouzy-sur-Cisse	180	0,400
Ecole primaire	La Chapelle Vendômoise	70	0,800
Collège Marcel Carné	Vineuil	580	1,600
Escale Habitat	Blois	190	0,416
Ecole maternelle du Foix	Blois	57	0,040
Ecole primaire-maternelle	Cour-Cheverny	160	2,000
Escale Habitat	Blois	195	0,460
Ecole primaire	Saint-Bohaire	70	0,070
Ecole primaire-maternelle	Saint Claude-de-Diray	70	0,090
Ecole du Foix	Blois	90	0,100
Atelier technique d'insertion	Blois	10	0,050
Ecole primaire	La chaussée-Saint-Victor	160	0,350
Ecole Saint-Vincent Brottier	Blois	50	0,035
CFA alimentaire	Blois	100	0,168
Internat de l'Hôpital	Blois	30	0,104
TOTAL		4 322	20,473

Les estimations de tonnage se basent sur trois facteurs de base. Des pesées effectuées par VAL-ECO au sein de plusieurs restaurants scolaires du Blaisois ont permis de connaître les productions de restes alimentaires, selon les types d'établissements (école, collège, cantine, self).

Le nombre de repas servis dans l'année et le nombre de couverts moyens par jour sont pris en compte. La connaissance du nombre d'adhérents dans les sites en habitat dense est un autre moyen d'effectuer ces estimations.

Enfin, les chiffres de l'ADEME indiquent les quantités moyennes de déchets alimentaires jetés par personne, selon que les estimations sont faites en établissement ou en logement collectif. Hormis les opérations de compostage précédemment énumérées, VAL-ECO assure l'installation d'autres sites de compostage en établissement de plus faible ampleur. Il s'agit de démarches nécessitant moins d'interventions de la part de VAL-ECO. La liste suivante aborde ces sites installés à Blois : Ecole Yvonne Mardelle, Collège Rabelais, Collège Bégon, Lycée horticole, jardin Espace Quinière, Maison des Provinces, Foyer d'Artémis, la Fabrique, Centre Mirabeau, maisons de retraite.

VIII.2 Autres actions de prévention des déchets

Bilan des actions du Programme local de prévention menées en 2016		
action	réalisations	objectif
communication générale du programme	<ul style="list-style-type: none"> - La Lettre prévention des déchets n°2 distribuée avec un bon de commande comportant une réduction de 10€ à valoir sur l'achat d'un composteur ou d'un lombricomposteur entre février et décembre 2016 - Une Newsletter déchets diffusée 	diffuser les gestes de la prévention
sensibilisation des scolaires à la réduction des déchets	3840 enfants sensibilisés de la primaire au lycée	connaître les gestes de la prévention
sensibilisation du grand public à la consommation pauvre en déchets	<ul style="list-style-type: none"> - participation à Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, Semaine du Développement Durable (etc) - création et promotion de la Charte d'engagement pour l'organisation d'évènements éco responsables sur le blaisois - promotion de l'aide à l'acquisition de gobelets réutilisables (cette aide a bénéficié à une mairie, et 17 associations (dont 2 comités des fêtes). Le montant total de l'aide octroyé s'est élevé à 6 989.89€ TTC en 2016. - Etude (société Qualitest) – Evaluation du Programme local de prévention des déchets et sensibilisation aux gestes de la prévention des déchets - organisation de la 1^{ère} Gratifieria blésoise 	faire adopter les changements de comportements- tendre vers l'éco consommation
développement des éco-gestes des collectivités	<ul style="list-style-type: none"> - rédaction et diffusion du Guide des éco gestes de la prévention des déchets au sein d'une collectivité -2 sessions d'information sur la prévention des déchets en réunion de secrétaires de mairies de VAL-ECO et Agglopolys. 	étude des déchets-information sur les gestes à développer
développement de la collecte du textile	développement des HABIT BOX	augmenter les chiffres de collecte
amélioration de la collecte des piles, promotion des alternatives	rénovation des bornes et mise en place d'un nouvel affichage /sensibilisation préventive	augmenter les chiffres de collecte
promotion du réemploi, de la valorisation et de l'échange d'objet	<ul style="list-style-type: none"> - promotion de l'annuaire gratuit du réemploi, de la réparation, et de la location d'objets - lancement du marché « définition d'une stratégie territoriale de réemploi et réparation sur le blaisois», en mai (retenu : le Réseau des Ressourceries) 	prolonger la durée de vie des objets, favoriser le don, réemploi et la réparation
développement du compostage individuel	644 composteurs vendus (ventes multipliées par 2 grâce à la baisse du prix des composteurs)	réduire les déchets biodégradables, développer le compostage chez les usagers/nouveaux acquéreurs
promotion du lombricompostage	58 lombricomposteurs vendus (ventes multipliées par 2 grâce à la baisse du prix des lombricomposteurs)	

développement du compostage en pied d'immeuble et résidence pavillonnaire	4 nouveaux sites installés en 2016 et maintenance	réduire les déchets biodégradables, installer des nouveaux sites, faire vivre les sites
développement du compostage en restauration	9 nouveaux sites de compostage installés en établissement; sensibilisation des personnes impliquées dans les établissements scolaires, maintenance	
sensibilisation des professionnels à la réduction des déchets	mise en œuvre de l'opération Eco Défis des commerçants et artisans sur le blaisois (50 professionnels labellisés)	réduire les déchets, améliorer le tri



TOUTES ZONES | NEWS | MORE-ET-LOIRE | LOIR-ET-CHEVREUIL | DEUX-SEVRES | VIENNE | FRANCE MORE-ET-LOIRE

Communes | Actualités | Loisirs | Sport | Dossiers | Vidéos | Communautés NR | Services | Annonces

Actualités | Environnement

Loir-et-Cher - Blois - Environnement

Éco-défis, une première pleine de promesses

28/11/2017 09:35



Cinquante commerçants et artisans se sont engagés dans l'opération.

Une belle cérémonie a connu jeudi soir à la Maison des entreprises de Blois le premier éco-défi des commerçants et artisans. Un trophée personnalisé a été remis à l'opération, lancée en janvier. Pour cette toute première édition, le syndicat inter-municipal de déchets, le communauté d'agglomération de Blois Agglopolys et le chambre de métiers et de l'artisanat de Loir-et-Cher (CMIA) ont fait le choix de se limiter aux métiers du secteur alimentaire sur seulement trois communes ligériennes. Amélie Laurent, ambassadrice prévention des déchets à Val-Éco, Emmanuelle Lino, chargée d'études environnement, et Denis Chel, conseiller environnement, tous deux à la CMIA, se sont ainsi transformés en VEP pour aller visiter quelques professionnels et leur proposer de relever tout ou partie des défis possibles. Au nombre de dix-sept, ceux-ci ont été classés en quatre catégories: déchets, éco-produits, fluides et énergie. Leur démarche a abouti à un résultat remarquable comme n'a pas manqué de le souligner Pierre-Marie, président de la CMIA: « Cinquante artisans et commerçants se sont engagés dans l'opération, c'est un véritable succès ». « C'est le responsable consommateur à blois qui indique que les choses n'ont réellement pas été ». « Cinquante artisans, c'est bien mais ce n'est qu'un début. Avec nos partenaires, nous entendons bien trouver le moyen d'élargir cette belle prise de conscience au plus grand nombre, il est possible en mettant le barre encore plus haut ».

Au-delà de ce trophée, François Thériault, vice-président d'Agglopolys en charge de la gestion des déchets, « il faut continuer notre mission d'accompagnement dans un cadre adapté à tous », et Christian Mary, président de Val-Éco, « Le profession de l'environnement n'est plus un simple argument commercial, c'est un geste qui doit rentrer dans le maillage du quotidien ».

Parmi les cinquante artisans, dix ont été récompensés par un trophée pour s'être distingués dans le nombre de défis réalisés et leur motivation. Il s'agit de: Au 2 gourmand, boulevard à Vineuil, Au P'tit du goût, rue de Cheumont, le restaurant Asse à Blois, le boulangerie Gaudou à Blois et le restaurant La Maison d'été à Villefranc.

Car. NR | Denis Lenoir

IX. Prévention des risques professionnels

Au cours de l'année 2016, plusieurs actions ont été menées :

- Des entretiens individuels ont eu lieu sur la période de janvier et de février. Pour chaque unité de travail les risques auxquels les agents sont confrontés quotidiennement ont été décrits et retranscrits dans un document unique.

- Mise en place du registre de santé et sécurité au travail ; du permis feu ; du registre du danger grave et imminent

- Un projet de mise en sécurité de la case des buses sur VALCOMPOST a été réalisé en interne. Un garde-corps a été installé afin de sécuriser les agents lors du nettoyage de la case.



- La prise en charge des vêtements de travail en collaboration avec VALORIA a été confiée à l'assistant de prévention des risques ainsi que les équipements de protections individuelles et collectives.

- Une note d'information aux agents portant sur les EPI et le port de charge a été transmise via le bulletin de salaire aux agents fin 2016

A ce jour, le document unique a été transféré au centre de gestion et sera étudié lors du comité technique courant juin 2017.

X. Indicateurs financiers

X.I Dépenses de fonctionnement

Le montant annuel des dépenses de fonctionnement pour l'année 2016 s'élève à	8 370 506,22 €
dont :	
◆ Compétences collecte :	
- Coût collecte des OM :	344 487,65 €
- coût de collecte des DASRIA :	0,00 €
- Coût collecte sélective :	91 949,41 €
- Coût collecte des piles :	1 139,77 €
- Coût collecte et traitement des déchetteries	205 790,66 €
- Coût de collecte Valcompost.....	494,35€
- Coût Etoile Cyclo.....	302,83€
◆ Compétence Traitement (VAL-ECO et Agglopolys) :	
- Coût composteurs individuels :	39 724,20 €
- Coût lombricomposteurs :	7 029,20 €
- Coût composteurs collectifs :	4 282,16 €
- Coût tri des déchets :	664 334,41 €
- Coût incinération des OM (VAL-ECO et AGGLOPOLYS) :	4 052 285,59 €
* Dont incinération Tout Venant VAL-ECO :	177 015,41€
* Dont incinération Tout Venant Agglopolys :	406,89 €
- Coût prévention (<i>hors achat composteurs et hors participation gobelets</i>)....	47 633,19 €
- Coût communication	7 548,96 €
◆ Autres charges générales :	
- Eau	1 781,86 €
- Electricité.....	41 504,05 €
- Carburant	21 165,56 €
- Assurances	50 517,94 €
- Remboursement autres organismes (SIEOM Mer- Agglo)	56 817,00 €
- Diverses charges de structure	136 158,08 €
Charges de personnel :	738 958,25 €
Indemnités et missions élus :	55 281,93 €
Amortissements.....	627 100,39 €
Reversement Eco-emballages à Agglopolys.....	768 881,02 €
Remboursement intérêts d'emprunt :	220 072,48 €
Créances admises en non-valeur et éteintes.....	833,12 €

X.2 Recettes de fonctionnement

Le montant annuel des recettes de fonctionnement pour l'année 2016 s'élève à 8 515 046,87 €

Elles proviennent essentiellement :

- Des aides Eco-emballages à la tonne triée + vente des matériaux pour 2015	1 191 936,98 €
+ ecofolio	13 686,00 €
+ SDD 2014.....	17 985,31 €
- des déchetteries (ferraille 19 216,76 € et D3E 49 359,03€).....	28 575,79 €
- de la participation d'Agglopolys * pour un motant total de	4 335 477,02 €
Représant :	
• Pour le tri	807 652,50 €
• Pour l'incinération.....	3 527 824,52 €
- du traitement des déchets verts d'Agglopolys.....	268 303,20 €
- de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) **	1 500 293,00 €
- de la participation des déchetteries des autres collectivités pour 2015	112 721,85 €
- de la redevance spéciale	69 122,50 €
- de la vente de composteurs	12 690,00 €
- vente de compost	72 373,51 €
- de la redevance ARCANTE (usage et contrôle)	314 174,02 €
- de la location du terrain de FOSSE par ARCANTE	43 895,40 €
- des aides de l'ADEME pour le programme de prévention	130 296,00 €
- de remboursements divers (sinistres/Arcante)	250 193,69€
- du traitement des déchets verts professionnels	27 214,88 €
- de l'aide de l'Etat pour les emplois d'avenir	13 199,52 €
- Remboursement sur rémunération du personnel (I.J.).....	49 032,96 €
- UPM	49 404,50€

* Montant de la participation d'Agglopolys pour l'année 2016 pour l'incinération et le tri des déchets (délibération n° 2015-52 du 15/12/2015) :

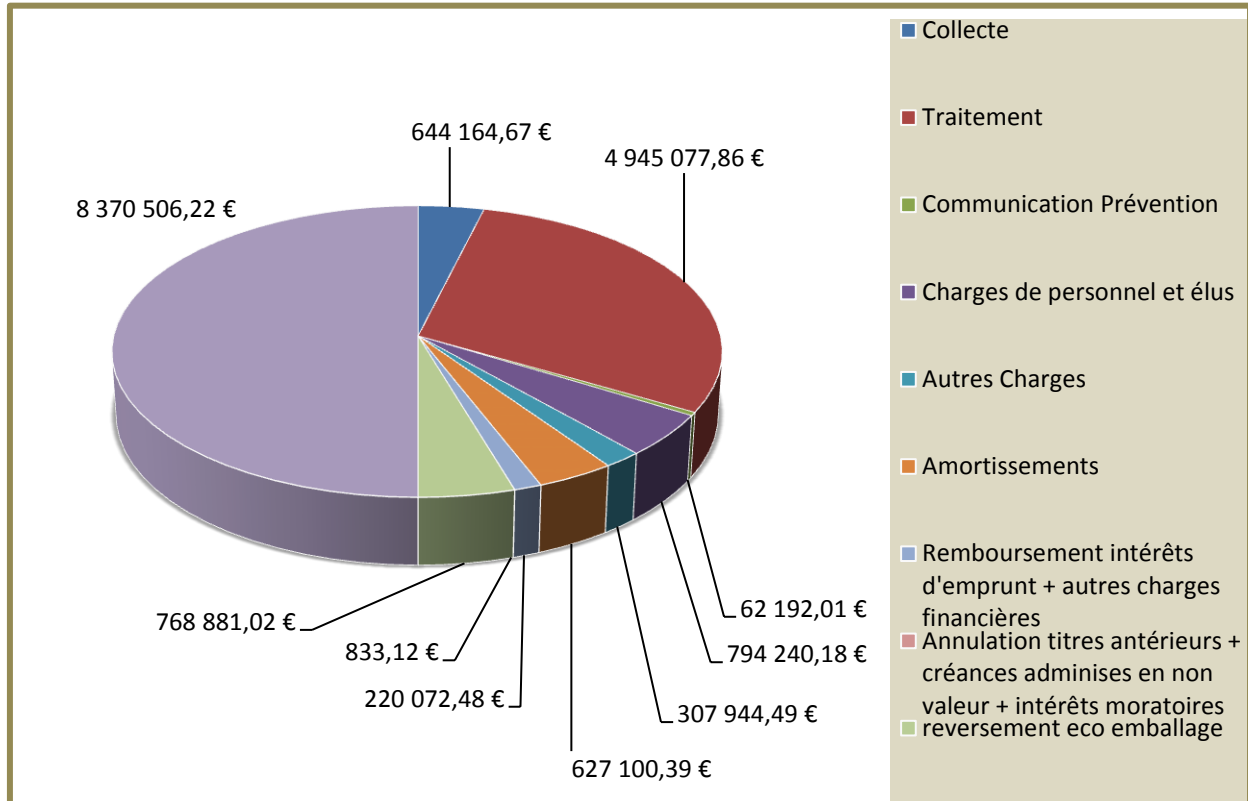
- 136 €/tonne pour l'incinération.

- 7,50 €/habitant pour le tri. Ce prix inclut les frais de gestion liés à la compétence traitement (personnel, locaux, mobilier ...)

** la TEOM ne concerne que les communautés de communes ayant transféré leur compétence collecte et traitement

X.3 Graphiques

Dépense de fonctionnement 2016



Recette de fonctionnement 2016

